Slovaquie : adoption d’une loi anti-islam

Description

Par Céline Bayou (sources : *Independant.co.uk, Reuters*)

Au printemps 2016, le Premier ministre slovaque, Robert Fico, avait déclaré que «*l’islam n’a pas sa place dans mon pays* ». Il avait précisé que, selon lui, évoquer ces questions ouvertement et clairement relève de la mission des politiciens: « *Je ne veux pas qu’il y ait ici des dizaines de milliers de Musulmans. Ils changent le caractère des pays où ils viennent*». Depuis le début de la crise des migrants qui a surpris l’Europe à partir de 2015, R.Fico s’oppose au principe de quotas de répartition des candidats au statut de réfugié proposé par l’Union européenne.

Le 30 novembre, le Parlement a approuvé une loi empêchant l’islam d’être enregistré comme religion d’État. Le texte a été proposé par le Parti national slovaque, membre de la coalition gouvernementale, et il statue qu’une religion doit rassembler au moins 50.000 fidèles, et non plus 20.000 comme il était admis jusqu’alors, pour prétendre à des subventions publiques et à l’autorisation d’ouvrir des écoles. Le texte a été approuvé par une majorité des deux tiers au Parlement, rassemblant des partis de la majorité et de l’opposition. Une proposition du Parti du peuple-Notre Slovaquie (extrême droite) avait même été faite préalablement afin de placer la barre du nombre de fidèles à 250.000. Elle a été rejetée.

Les derniers recensements réalisés dans le pays attestent la présence d’environ 2.000 Musulmans en Slovaquie, pour une population totale de 5,4 millions, dont 62% se déclarent catholiques. Aucune mosquée n’est répertoriée.

Après le passage de la loi, le chef de file du Parti national slovaque, Andrej Danko, a déclaré à *Reuters* que « *l’islamisation débute avec un kebab, c’est déjà en route à Bratislava, imaginez ce qu’il en sera dans cinq ou dix ans*». Pour lui, les autorités doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir afin d’empêcher la construction de mosquées.

date créée
02/12/2016
Champs de Méta